

Émile
POULAT

Notre laïcité

ou les religions dans
l'espace public

Entretiens
avec Olivier Bobineau
et Bernadette Sauvaget

DDb *desclée
de brouwer*

Notre Laïcité !

Émile Poulat

Notre Laïcité !

ou les religions
dans l'espace public

Entretiens avec Olivier Bobineau
et Bernadette Sauvaget

DDB *desclée
de brouwer*

Introduction

Quiconque s'intéresse à l'actualité peut faire ce simple constat : la laïcité ne cesse de défrayer la chronique.

En mars 2013, une crèche privée pouvait-elle licencier une salariée en raison de son refus d'enlever son voile au travail ? L'affaire « Baby Loup » est lancée. L'islam, encore, ou, plus précisément, un type de pratique culturelle – et non cultuelle – est dénoncé et stigmatisé. Non seulement les extrêmes, droite et gauche, mais également l'ensemble de la classe politique s'en saisissent en caricaturant les faits, en passionnant les débats : tous semblent ignorer ce qu'est la laïcité, aussi bien ses principes que ses origines. Ce n'est pas le cas de la Cour de cassation qui

répond par la négative le 19 mars en considérant que « le principe de laïcité n'est pas applicable aux salariés des employeurs de droit privé qui ne gèrent pas un service public », et « ne peut dès lors être invoqué pour les priver de la protection que leur assurent les dispositions du Code du travail ». Ce faisant, elle relance le débat sur les contours de l'application du principe de laïcité dans les structures de droit privé, associations et entreprises comprises. Débat aussitôt repris dans l'opinion publique jusqu'au sommet de l'État. Un appel pour une nouvelle loi sur les signes religieux, paru dans *Marianne* le 22 mars, recueille près de 21 000 signataires, parmi lesquelles des hommes politiques (Jeannette Bougrab, Jacques Toubon, Jean-Michel Baylet, Jean Glavany), des intellectuels (Elisabeth Badinter, Abdennour Bidar, Alain Finkielkraut). Il interroge : « Impérative pour la puissance publique,

Introduction

la laïcité serait interdite aux citoyens et aux structures privées? » La confusion semble totale.

D'ailleurs, le 8 avril, lors de l'installation d'un Observatoire de la laïcité présidé par Jean-Louis Bianco, François Hollande lui-même demande à cette nouvelle structure de formuler des propositions relatives à « la question de la définition et de l'encadrement de la laïcité ». Serait-ce fini?

Non, bien sûr! À la rentrée scolaire suivante, la Charte de la laïcité à l'École, élaborée à l'intention des personnels, des élèves et de l'ensemble de la communauté éducative, est présentée par le ministre de l'éducation nationale le 9 septembre. Elle fait débat durant quelques jours pour tomber ensuite... dans l'oubli.

Oubli? Loin de là. Quelques mois après, en janvier 2014, dans le cadre des enseignements en maternelle de « la » théorie du *gender* – mise au singulier par ses détracteurs pour la dénaturer –, des parents, sur fond de convictions religieuses et effrayés par des rumeurs diffusées sur la toile, retirent leurs enfants de l'école. Le ministre répond en arguant « l'obligation scolaire »...

Quand cela va-t-il donc s'arrêter? Pourquoi la laïcité fait-elle toujours débat? Quels en sont précisément les principes? Connaît-on vraiment ses origines? Pourquoi est-ce l'islam et l'école, parfois les deux conjugués, qui déclenchent si souvent la polémique? Mais finalement, peut-on définir la laïcité?

Qui mieux qu'Émile Poulat pouvait nous donner de meilleures réponses à ces

Introduction

questions, qui ne finiront pas de nous tarauder tant que nous ne prendrons pas le temps de nous y arrêter ?

Lyonnais d'origine, Émile Poulat, du haut de ses 92 ans, répond à nos questions en tant que directeur d'études à l'École des hautes études en sciences sociales (EHESS). Également directeur de recherche au CNRS, il est l'historien de l'Église contemporaine. Membre fondateur du Groupe de sociologie des religions, directeur et membre des comités de rédaction de plusieurs revues dont *Politica hermetica*, il n'a cessé de faire des recherches sur le fait religieux en régime de modernité.

Plus précisément, il s'intéresse aux conflits entre culture religieuse et culture moderne dans l'histoire de la France contemporaine. À ce titre, la laïcité y joue le premier rôle. Sociologue,